

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 26 Mai 2020

Membres présents: 12

Membres absents : Néant

### Ordre du Jour

- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints.
- Désignation Délégués « Pays de Montbéliard Agglomération » (PMA)
- Détermination du nombre de Conseillers Délégués
- Election des Conseillers Délégués
- Election Délégués Communautaires
- SIVU Vallée du Rupt
- SIVU de la Baumette
- SIVU de la Chauillère
- Syndicat de Perception
- Constitution des commissions
- Informations et Questions Diverses

La séance est ouverte sous la présidence de Michel Piernavieja, Maire sortant, qui, après l'appel nominatif des Conseillers Municipaux, donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections du 15 Mars 2020 et déclare installer les nouveaux membres du Conseil Municipal dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Monsieur Jean-Mary Pétrequin, doyen de l'assemblée, assure la présidence de la séance jusqu'à l'élection du nouveau maire.

Secrétaire de séance : Madame Claudine Bunod.

### ELECTION DU MAIRE

Conformément au Code Général des Collectivités territoriales, et sous la présidence du doyen de l'assemblée, a lieu l'élection du Maire au scrutin secret.

Madame Laurence Devaux est la seule candidate.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : 10 voix pour et une abstention.

### FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET DU NOMBRE DE CONSEILLERS DELEGUES

Madame Laurence Devaux ayant été proclamé Maire et immédiatement installée, propose de nommer 2 adjoints et 2 conseillers délégués. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte cette proposition à l'unanimité.

### ELECTION DU 1er ADJOINT : (Délibérations 3)

Madame le Maire définit les fonctions qui devront être assurées par le premier adjoint (annexe1).

Monsieur Eric Perrey est le seul candidat.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : 10 voix pour et une abstention.

### ELECTION DU 2ème ADJOINT : (Délibérations 3)

Madame le Maire définit les fonctions qui devront être assurées par le deuxième adjoint (annexe1).

Monsieur Hervé Boillot est le seul candidat.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : 10 voix pour et une abstention.

### **DESIGNATION DELEGUES « Pays de Montbéliard Agglomération » (PMA)**

Pour rappel les conseillers communautaires étant amenés à siéger à la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard sont au nombre de deux et sont désignés dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal, c'est-à-dire le Maire et le 1er adjoint.

En l'occurrence il s'agit de Mme Laurence Devaux, Maire, et M. Eric Perrey 1er Adjoint.

M. Eric Perrey informe le conseil qu'il ne souhaite pas siéger à la communauté d'agglomération.

M. Hervé Boillot, 2ème adjoint, siégera à la communauté d'Agglomération en tant que suppléant.

### **ELECTION D'UN CONSEILLER DELEGUE CHARGE DE LA GESTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BIENS COMMUNAUX**

Madame le Maire définit les fonctions qui devront être assurées par ce conseiller délégué (annexe1).

Monsieur Daniel Picquart est le seul candidat.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : 10 voix pour et une abstention.

### **ELECTION D'UN CONSEILLER DELEGUE A L'ENVIRONNEMENT, AUX ACTIVITES CULTURELLES ET ASSOCIATIVES**

Madame le maire définit les fonctions qui devront être assurée par ce conseiller délégué (annexe1).

Madame Florence Zinck est la seule candidate.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : élue à l'unanimité.

### **DELEGUES ORGANISMES EXTERIEURS (Délibérations 5,6,7)**

Il est procédé à l'élection des délégués aux autres organismes extérieurs. (Voir annexe2).

**Conseillers délégués SIVU Vallée du Rupt** : chaque commune est représentée dans le comité par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants

Délégués titulaires : Mme Claudine Bunod et M. Stéphane Pétrequin sont candidats.

- Madame Claudine Bunod ; élue à l'unanimité
- Monsieur Stéphane Pétrequin, élu par 10 voix pour et une abstention

Délégués suppléants : M. Dominique Moine et M. Eric Perrey sont candidats.

- Monsieur Dominique Moine, élu par 10 voix pour et une abstention
- Monsieur Eric Perrey, élu à l'unanimité

**Conseillers délégués SIVU Chaulière** : chaque commune est représentée dans le comité par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants

Délégués titulaires : Mme Claudine Bunod Mme Sandrine Sarrand et M. Dominique Moine sont candidats.

- Mme Sandrine Sarrand obtient 9 voix,
- Madame Claudine Bunod obtient 7 voix,
- M. Dominique Moine obtient 4 voix
- Mesdames Bunod et Sarrand sont élues titulaires

Délégués suppléants : M. Daniel Picquart et Stéphane Pétrequin sont candidats.

- Monsieur Daniel Picquart, élu par 10 voix pour et une abstention
- Monsieur Stéphane Pétrequin, élu par 10 voix pour et une abstention

**Conseillers délégués SIVU Baumette** : chaque commune est représentée dans le comité par deux délégués titulaires et un délégué suppléant

Délégués titulaires : Mrs Daniel Picquart et Jacques Girardot sont candidats.

**St JULIEN LES MONTBELIARD**

25550 St JULIEN LES MONTBELIARD

- Monsieur Daniel Picquart, élu par 10 voix pour et une abstention
  - Monsieur Jacques Girardot, élu par 10 voix pour et une abstention
- Délégué suppléant : M. Dominique Moine est candidat.
- Monsieur Dominique Moine est élu par 10 voix pour et une abstention

**COMMISSIONS COMMUNALES**

Il est procédé à la création des commissions communales et à la nomination de leurs membres. (Voir annexe2)

Les commissions créées sont les suivantes :

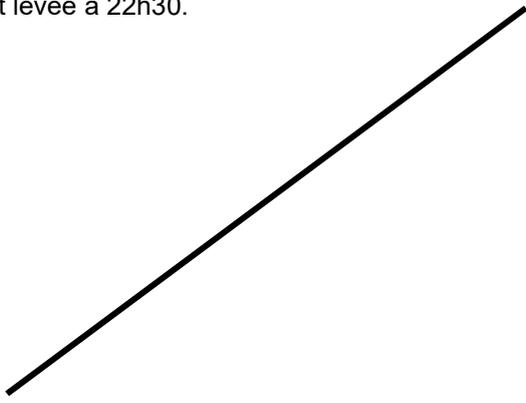
- Appel d'offre et adjudication (Présidente : Devaux Laurence)
- Impôts directs (Présidente : Devaux Laurence)
- Révision liste électorales
- Travaux (Président : Boillot Hervé)
- Urbanisme (Présidente : Devaux Laurence)
- Environnement (Présidente : Zinck Florence)
- Forêt (Président : Perrey Eric)
- Information (Président : Pétrequin Jean-Mary)

Les présidents sont chargés d'éventuellement compléter leur équipe avec des membres extérieurs au conseil municipal pour les commissions qui sont ouvertes hors membres du conseil municipal. Les habitants de St Julien qui souhaitent participer à une ou plusieurs commissions sont priés de le faire savoir au Président de la commission ou au Maire.

**DIVERS**

Madame le Maire donne lecture de la Charte de l'élu local (Article L111-1-1 en annexe 3)

La séance est levée à 22h30.



## **ANNEXE 1**

### **Mission des Adjoints et des Conseillers Délégués**

#### **Missions du 1<sup>er</sup> Adjoint**

- Il traite les affaires courantes en cas d'absence ou d'empêchement du maire.
- Il détermine les travaux à réaliser en forêts en concertation avec les représentants de l'ONF.
- Il veille à la bonne exécution des travaux forestiers et prononce les réceptions de chantiers à l'issu des travaux.
- Il est chargé de l'instruction des marchés de bûcheronnage et de débardage et à ce titre il est responsable d'élaborer toute délibération et actes administratifs nécessaires à la passation desdits marchés.
- Il est chargé de la gestion de l'affouage et de l'attribution du bois de chauffage aux ayants droits.
- Il est chargé du contrôle des liquidations de dépenses et de recettes relevant de l'exécution du budget bois.
- Il est chargé de fournir les éléments nécessaires à l'élaboration du budget bois.
- Il est chargé des relations avec les représentants de l'ONF.
- Il préside la commission des forêts, la réunit au moins 2 fois par an, en particulier pour décider des états d'assiette, des marchés et des travaux forestiers
- Il est chargé des relations avec les sociétés de chasse et traite les questions relatives à ce domaine.
- En l'absence du Maire, il assure la police des funérailles et du cimetière et notamment l'attribution des emplacements des sépultures.

#### **Missions du 2<sup>eme</sup> Adjoint**

- En l'absence du Maire, il siège au Conseil Communautaire. A ce titre il participe aux réunions plénières et aux réunions des commissions auxquelles il est convié. Il est le rapporteur auprès du conseil municipal de toutes les informations et décisions concernant directement la commune de Saint-Julien-Lès-Montbéliard.
- Il pilote la commission des travaux. Il participe aux réunions d'élaboration des projets et aux réunions de chantier.
- Il est le rapporteur auprès du conseil municipal de toutes les informations concernant les travaux en cours ou en projet.
- Il assure la conduite des travaux d'investissement.
- Il consulte les entreprises susceptibles de pouvoir réaliser les travaux.
- Il rédige le Cahier des Charges lors de la consultation d'une entreprise pour les travaux d'investissement ou l'attribution d'un marché public.
- Il donne aux entreprises retenues les instructions nécessaires à une bonne réalisation.
- Il veille à la bonne exécution des travaux.
- Il s'assure de la sincérité des factures avant transmission à la comptabilité dans les plus brefs délais.
- Il tient à jour et transmet à PMA la liste des abonnés des ordures ménagères
- Il assure la gestion des réseaux d'assainissement et des réseaux d'eaux pluviales situés sur le territoire de la commune ainsi que l'archivage des plans desdits réseaux
- Il assure la gestion des réseaux d'eau potable situés sur le territoire de la commune, ainsi que l'archivage des plans desdits réseaux

**Missions Conseiller Délégué – Gestion des travaux d’entretien des biens communaux**

- Il assure la conduite des travaux d’entretien des biens communaux.
- Il établit la liste des travaux à effectuer, en concertation avec le Maire, le Conseil Municipal, le responsable de la Commission des Travaux, et de la Commission Environnement.
- Il pilote les activités des employés du SIVU de la Baumette.
- Il établit un rapport annuel détaillé des travaux réalisés
- Il consulte les entreprises susceptibles de pouvoir réaliser les travaux.
- Il donne aux entreprises retenues les instructions nécessaires à une bonne réalisation.
- Il veille à la bonne exécution des travaux.
- Il s’assure de la sincérité des factures avant transmission à la comptabilité dans les plus brefs délais.

**Missions Conseiller Délégué – Gestion de la commission environnement et des activités culturelles et associatives**

- Il préside la Commission Environnement.
- Il organise le fleurissement du village et des bâtiments communaux en s’appuyant sur les bénévoles et les employés du SIVU de la Baumette en concertation avec le conseiller chargé de leur pilotage.
- Il définit les objectifs à atteindre et propose le montant de l’enveloppe financière souhaité par la commission lors du débat d’orientation budgétaire
- Il ordonne les dépenses de la commission dans le respect du budget alloué par le Conseil Municipal.
- Suite à l’achat de matériel effectué par la commission, il s’assure de la sincérité des factures avant transmission à la comptabilité dans les plus brefs délais.
- Il organise les journées environnement en faisant appel à l’ensemble de la population quand nécessaire.
- Il rapporte au conseil aussi souvent que nécessaire des activités de la commission.
- Il est le correspondant des associations du village et traite les questions en lien avec ces associations. Il rapporte régulièrement au conseil municipal des besoins et activités de ces associations.
- Lors du débat d’orientation budgétaire, il propose le montant des enveloppes à attribuer aux associations
- Il est le correspondant du Conseil Communautaire pour les activités culturelles et sportives.

## ANNEXE 2

### DELEGUES ET COMMISSIONS 2020-2026

#### DELEGUES ORGANISMES EXTERIEURS

<b>PAYS MONTBELIARD AGGLOMERATION (72 communes)</b>
Délégués : Devaux Laurence - Suppléant : Boillot Hervé

<b>SIVU DE LA VALLEE DU RUPT (Compétence : Eau Potable) 9 communes</b>
Délégués : Bunod Claudine et Pétrequin Stéphane
Suppléants : Moine Dominique et Perrey Eric

<b>SIVU DE LA BAUMETTE (Compétence : Employé communaux) Echenans/Issans/Laire/Raynans/St-Julien</b>
Délégués : Picquart Daniel et Girardot Jacques
Suppléant : Moine Dominique

<b>SIVU DE LA CHAULIERE (Compétence : Scolaire/Périscolaire) St Marie/Echenans/Raynans/St-Julien</b>
Déléguées : Bunod Claudine et Sarrand Sandrine
Suppléants : Picquart Daniel et Pétrequin Stéphane

<b>SYNDICAT PERCEPTION</b>
Délégués : Devaux Laurence et Moine Dominique
Suppléants : Pétrequin Jean-Mary et Perrey Eric

<b>DELEGUE DEFENSE NATIONALE</b>
Moine Dominique

<b>CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE</b>
Girardot Jacques

**COMMISSIONS COMMUNALES****COMMISSIONS OBLIGATOIRES**

COMMISSION APPEL D'OFFRES ET ADJUDICATION	
<i>Mission : attribution des marchés publics</i>	
<b>Présidente : Devaux Laurence</b>	
<i>Membres Titulaires</i>	<i>Membres Suppléants (3)</i>
Boillot Hervé	Girardot Jacques
Pétrequin Stéphane	Moine Dominique
Perrey Eric	Pétrequin Jean-Mary

COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS	
<i>Mission : révision des valeurs locatives</i>	
<b>Présidente : Devaux Laurence</b>	
<i>Commissaires Titulaires</i>	<i>Commissaires suppléants</i>
A venir	A venir

COMMISSION REVISION LISTES ELECTORALES	
<i>Mission : révision des listes électorales</i>	
Délégué de l'administration : à venir	
Délégué du tribunal : à venir	
Délégué du conseil Municipal : Moine Dominique	

**COMMISSIONS MUNICIPALES**

COMMISSION TRAVAUX	COMMISSION URBANISME
<i>Mission : Elaborer les CDC de travaux communaux</i>	<i>Mission : Elaborer les révisions et modifications du PLU. Instruire permis de construire et demande préalable</i>
<b>Président : Boillot Hervé</b>	<b>Présidente : Devaux Laurence</b>
Devaux Laurence	Boillot Hervé
Girardot Jacques	Bunod Claudine
Moine Dominique	Girardot Jacques
Perrey Eric	Moine Dominique
Pétrequin Stéphane	Perrey Eric
	Pétrequin Jean-Mary
	Pétrequin Stéphane
	Picquart Daniel
	Sarrand Sandrine
	Zinck Florence

**COMITES CONSULTATIFS** (COMMISSIONS OUVERTES)

**COMMISSION DES FORETS**

*Mission : Travaux forêt et affouage*

Président : Perrey Eric

Girardot Jacques

Moine Dominique

Picquart Daniel

Devaux Laurence

**COMMISSION ENVIRONNEMENT**

*Mission : Fleurissement village et environnement*

Présidente : Zinck Florence

Moine Dominique

Perrey Eric

Pétrequin Stéphane

Picquart Daniel

Devaux Laurence

**COMMISSION INFORMATION**

*Mission : Elaboration bulletin municipal*

Président : Pétrequin Jean-Mary

Bunod Claudine

Devaux Laurence

Moine Dominique

Pétrequin Stéphane

## **ANNEXE 3**

### **Charte de l' élu local**

Article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

« 1. L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

« 2. Dans l'exercice de son mandat, l' élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

« 3. L' élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l' élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

« 4. L' élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

« 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l' élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

« 6. L' élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

« 7. Issu du suffrage universel, l' élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »